



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES,
ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(XLIX)/3
2 septembre 2015

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

QUARANTE NEUVIÈME SESSION
16-21 novembre 2015
Kuala Lumpur (Malaisie)

EXAMEN DES PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

1. PD 124/01 Rev.4 (M) Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (OIBT/OAB)
Phase III Étape 2

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	600 000
Gouvernement du Japon :	US\$	600 000

Agence d'exécution : ITTO

Approbation : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Mai 2014

Durée : Durée prévue : 18 mois (Phase III, étape 2) ; portée à 22 mois
Durée à ce jour : 16 mois

Ce projet a été conçu pour assister les membres africains de l'OIBT (qui étaient tous également membres de l'Organisation africaine du bois, OAB), dans leur application des Principes, Critères et Indicateurs (PCI) OIBT-OAB de la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique. Ce projet comportait un renforcement étendu des capacités dans les pays membres africains comme au sein de l'OAB elle-même, cela avant la cessation des activités de cet organisme en 2011. Le projet a été scindé en trois phases et chacune d'elles en étapes afin de permettre la mobilisation de financements. Ce dispositif est le suivant :

- Phase I : Renforcement des capacités aux niveaux régional et national dans certains pays membres de l'OIBT et rédaction de PCI harmonisés (43 mois, étapes 1 et 2 achevées) ;
- Phase II : Renforcement des capacités au niveau national dans les autres pays membres de l'OIBT ; création de groupes de travail C&I dans presque tous les pays (35 mois, étape 1 et 2 achevées) ;
- Phase III : Renforcement des capacités des pays membres, élaboration de PCI nationaux dans un certain nombre de pays et utilisation effective des outils mis au point durant les phases précédentes dans l'évaluation, l'audit et la certification de la gestion durable des forêts de ces pays (52 mois, étape 1 achevée, étape 2 en cours, étape 3 en instance de financement).

Les objectifs du projet sont les suivants :

Objectif de développement :

Promouvoir la gestion durable des forêts africaines par l'application et la mise en œuvre des PCI OAB-OIBT avec l'appui et la participation de tous les acteurs.

Objectifs spécifiques :

1. Mettre en place dans les pays africains membres de l'OIBT les éléments indispensables pour les doter de la capacité d'appliquer les principes, critères et indicateurs (PCI) OAB-OIBT ;
2. Mettre en place les éléments indispensables pour doter les pays membres de la capacité à s'engager dans une coopération régionale effective qui, par le truchement de l'OAB, les accompagne dans leur application des PCI OAB-OIBT.

Suite au bon accomplissement de la première étape de la Phase III dont il a été rendu compte à la quarante-septième session du Comité et à l'annonce subséquente du financement intégral de la deuxième étape de la Phase III par le gouvernement du Japon, un accord destiné à faciliter l'exécution et la supervision du projet a été signé par le Responsable régional de l'OIBT pour l'Afrique et le coordonnateur du projet début 2014. Le premier décaissement des fonds a eu lieu en juin 2014 suite à la réception des fonds du bailleur. Les activités engagées en 2014-15 ont été les suivantes :

- Renouvellement du contrat du coordonnateur du projet et du personnel auxiliaire (secrétaire et comptable).
- Une mission a été effectuée par le coordonnateur du projet aux nouveaux membres que sont le Bénin et le Mali afin de planifier des activités du projet dans ces pays.
 - Au Bénin, des activités de projet ont été lancées dans le cadre d'un atelier de formation multiacteurs sur les PCI nationaux. Le Groupe national de travail sur la gestion durable des forêts (GNTDD) était déjà en place dans le pays et a servi de colonne vertébrale à l'élaboration de PCI nationaux pour les plantations et les forêts naturelles, processus qui doit se conclure en décembre 2014. Des formations aux audits utilisant les PCI ont été dispensées et des travaux d'audit de ce type ont été entamés sur un certain nombre de concessions forestières dans le pays.
 - Au Mali, un atelier multi-acteur a été organisé afin de lancer les activités du projet dans le pays. L'atelier a créé le Groupe de travail national du Mali sur les PCI, qui sera chargé de l'élaboration des PCI nationaux de la GDF. La version préliminaire d'un corps national de C & I a été élaborée et soumise à un processus de concertation publique en août 2015, lorsque le présent rapport était en préparation ; les essais sur le terrain et le parachèvement du document auront lieu d'ici octobre 2015.
- Le Togo a parachevé sa version préliminaire des PCI avec l'aide du projet en août 2015. À l'issue d'une concertation publique, des essais sur le terrain seront effectués et la version définitive des PCI sera prête d'ici octobre 2015.
- Le coordonnateur du projet a prêté assistance au gouvernement gabonais dans l'audit de deux (2) concessions forestières. Un atelier destiné à présenter les résultats de ces audits a eu lieu en septembre 2014 en collaboration avec le bureau local du WWF.
- Le coordonnateur du projet s'est aussi rendu au Congo, au Ghana, au Nigeria et au Togo afin d'organiser une formation aux audits par l'utilisation de PCI nationaux reposant sur les PCI OAB-OIBT. Tous ces pays procédaient à la réalisation d'audits de concessions forestières sélectionnées en utilisant les PCI en 2015.
- Le coordonnateur du projet a participé à un atelier régional sur le renforcement du rôle et de l'utilisation des C & I qui s'est tenu au Cameroun en mai 2015.

Les activités du projet sont en bonne voie et elles se poursuivront dans les pays susdits et d'autres au cours des 6 mois à venir en vue d'assurer le bon achèvement de l'étape 2 de la phase 3 du projet. Le rapport d'activité complet transmis par le coordonnateur du projet est disponible sur demande au Secrétariat (en français seulement). Sont attendus un plan de travail et un budget révisés pour la phase finale (phase III, étape 3) de ce projet de longue haleine, ceux-ci doivent être approuvés par la procédure de non-objection en ligne en septembre 2015 ; à noter que la Chine a déjà annoncé une contribution de 100 000 \$ en août 2014 pour la phase 3 (voir la section C, point 1 du présent document). Le Comité directeur du Projet doit se réunir à Libreville en décembre 2015.

2. PD 449/07 Rev.2 (M) Faire appliquer les lois forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	739 040
Gouvernement du Japon :	US\$	350 040
Gouvernement d'Australie :	US\$	50 000
Japan Lumber Importers' Association :	US\$	50 000
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	23 000
Gouvernement de PNG :	US\$	222 000
PNG Industry Association :	US\$	44 000

Agence d'exécution : Administration forestière de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNGFA)

Approbation et financement : Quarante-troisième Session du Conseil (Yokohama, 2007)

Date de lancement : Août 2010

Durée : Durée prévue : 24 mois
Durée à ce jour : 61 mois

Ce projet vise à augmenter la contribution du secteur forestier à l'économie nationale de PNG grâce à un accès accru aux marchés et une progression des gains en devises étrangères ; il vise également à améliorer les pratiques du secteur en matière de gestion forestière en favorisant l'application des lois forestières et la gouvernance.

Le projet a été approuvé et financé à la quarante-troisième session du CIBT en novembre 2007 et le contrat de projet a été signé en mai 2008. Suite à la signature du contrat de projet et à l'approbation du rapport de lancement du projet intégrant le premier plan annuel des opérations (PAO), la première tranche de fonds de l'OIBT destinés au projet a été virée à l'Agence d'exécution en décembre 2009. Cependant, dans les premiers temps de sa mise en œuvre le projet a subi un retard considérable en raison de problèmes liés au recrutement du personnel du projet et de ses consultants. La mise en œuvre effective a finalement débuté en août 2010.

À ce jour, le degré de réalisation des produits du projet est le suivant :

- Les réunions du Comité de coordination du projet ont eu lieu à l'Autorité des forêts et des descentes de terrain ont été effectuées pour inspecter les opérations forestières des stations du projet à Cloudy Bay, et les travaux de préparation du logiciel système de traçabilité du bois se sont poursuivis ainsi que les travaux de liaison avec les différents intervenants ;
- Les outils, les techniques et les jalons de la concertation entre les intervenants ont été définis et mis au point avec le personnel homologue du projet appartenant à l'autorité forestière de PNG (PNGFA), en vue de leur inclusion dans le plan d'exécution détaillé et la grille des rôles et attributions ;
- L'élaboration d'une base de données destinée à capter les flux d'information sur les produits ligneux s'est achevée ;
- Le logiciel devant être exploité par ce système en cours de développement a été élaboré en version bêta. Des descentes de terrain ont été effectuées pour tester le logiciel prototype auprès des deux sociétés partenaires, Cloud Bay Sustainable Forestry Ltd, et Stetten Bay Logging Company Ltd ;
- Les essais du logiciel sur le terrain ont été d'une grande utilité et plusieurs améliorations nécessaires ont été identifiées. Suite aux essais de terrain, le logiciel a été mis au point en vue de son entrée en exploitation ;
- L'essai d'acceptation par les utilisateurs (EAT) a été réalisé sur la version pré-exploitable du logiciel. L'essai a été effectué par la SGS, la PNGFA, le CBSF, et le personnel du SBLC. L'EAT a été réalisée sur des ordinateurs de poche et également sur les versions Web du logiciel ;
- Les résultats et rétro-informations de l'EAT ont été transmis à Helveta Ltd pour l'aider à affiner la version pré-exploitable du logiciel. Une version définitive du logiciel a été élaborée et des manuels ont été rédigés qui paraîtront à temps pour la période de formation de septembre 2011 ;
- Les premières concertations de parties prenantes ont été effectuées, ce qui a permis la préparation d'un rapport de constatations. Ce document a pourvu d'une base solide l'élaboration de la Norme

- PNG de licéité du bois et celles de la Charte de la filière et du Module d'observation et contrôle des parties prenantes ;
- Le logiciel développé a été mis en œuvre pour des essais sur les deux sites d'essai, Cloud Bay Sustainable Forestry Ltd, et Stetten Bay Logging Company Ltd ;
 - Des visites de terrain ont été effectuées pour aider à former et tester les utilisateurs du système ;
 - Un certain nombre de problèmes de mise en œuvre ont été résolus grâce à des visites sur le terrain aux cours desquelles les utilisateurs ont acquis une expérience de l'exploitation du système ;
 - Des membres du personnel de l'Administration forestière de PNG ont été formés à l'utilisation du nouveau système d'agrément du calcul des redevances forestières ;
 - Les utilisateurs ont cerné un certain nombre de questions qui doivent être résolues dans toute mise en œuvre intégrale du système ;
 - Les PDA utilisés dans le projet pilote ont montré quelques problèmes de fonctionnement en situation, obligeant parfois leurs utilisateurs à retirer le logiciel. Leur mise en œuvre intégrale nécessitera de mieux protéger le logiciel contre son effacement accidentel ;
 - Par le biais d'un questionnaire d'orientation, des documents cadres et un atelier national, les premières activités de cadrage ont été menées à bien en concertation avec une tranche représentative d'intervenants inscrits ;
 - Les résultats de recherche ont abouti à l'élaboration du projet de la 1ère norme la légalité du bois, d'une charte de la profession et d'un module de suivi des acteurs, destinés à permettre une rétro-information au comité directeur du projet, préalablement à leur plus large diffusion et à la conduite d'essais sur le terrain.

L'exécution de ce projet souffre de retards considérables qui s'expliquent par le remplacement du personnel du projet et le temps consacré à la rédaction de son rapport d'achèvement, de son rapport d'audit financier et de ses rapports techniques. L'agence d'exécution a achevé et remis le rapport d'achèvement de ce projet et ses rapports techniques mais son dernier rapport d'audit financier demeure en instance. Si le dernier rapport d'audit financier est remis et jugé satisfaisant avant la quarante-neuvième session du Comité, le Comité pourra déclarer ce projet achevé. Dans le cas où le dernier rapport d'audit ne serait pas remis ou ne serait pas satisfaisant, le représentant de la PNG sera prié de fournir une explication au Comité pour la non-présentation de ce rapport. Compte tenu du grave retard accumulé, le Comité pourra, en pareil cas, recommander qu'il soit mis fin au projet sans procéder à un audit (satisfaisant) et qu'il soit pris acte de ce fait, auquel il conviendra de se référer lors de l'examen de propositions de projets futures que viendrait à soumettre cette Agence d'exécution.

3. PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorée à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	788 043
Gouvernement du Japon :	US\$	392 930
Gouvernement d'Australie :	US\$	60 000
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	25 000
Gouvernement de Corée :	US\$	20 000
Gouvernement des Philippines :	US\$	290 113

Agence d'exécution : Philippines Forest Management Bureau (FMB)

Approbation : Cycle des projets du printemps (mai 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Mai 2013

Durée : Durée prévue : 18 mois (portée à 36 mois)
Durée à ce jour : 28 mois

L'objectif de développement du projet consiste à améliorer la gouvernance forestière, à opérer le renforcement des capacités institutionnelles à faire respecter la loi, coordonner les acteurs de la filière et aider à la compétitivité du secteur forestier grâce à une meilleure gestion des données aux Philippines. Son

objectif spécifique consiste à élaborer et tester un système en ligne, intégré, multi-niveaux et fonctionnant en temps réel, de surveillance des stocks forestiers (FSMS) doté de meilleures capacités à assurer la gouvernance à tous les échelons de l'administration des forêts.

Le projet a été approuvé et financé à la quarante-septième session du CIBT en novembre 2011 et le contrat de projet a été signé en novembre 2012. À l'issue de la signature du contrat de projet, l'agence d'exécution s'est employée à parachever le rapport initial du projet intégrant le plan de travail détaillé. Après que le rapport de lancement révisé et d'autres pièces utiles ont été soumis et approuvés définitivement, le premier virement de fonds OIBT au projet a été effectué à l'agence d'exécution en mai 2013, marquant le début officiel de la mise en œuvre de ce projet.

Cependant, la mise en œuvre du projet a subi un retard considérable en raison de problèmes liés au recrutement du personnel du projet et de ses consultants. La mise en œuvre effective a finalement débuté en avril 2014 et une lettre d'approbation de l'équipe de projet en son complet a été envoyée en août 2014. La mise en œuvre du projet a néanmoins continué de pâtir de retards en raison des remaniements de l'équipe de projet et du changement de cabinet de conseil. Conformément à la demande de l'Agence d'exécution et de la recommandation de la première réunion du Comité directeur du projet qui a eu lieu en avril 2015, une lettre approuvant sans frais une prolongation de dix-huit mois a été envoyée en mai 2015. L'Agence d'exécution a également déposé une demande à la fin de juillet 2015 relative à la sous-traitance au cabinet de conseil, laquelle doit jouer un rôle de cheville ouvrière dans l'exécution de ce projet.

4. PD 620/11 Rev.1 (M) Développement et mise en œuvre d'un système d'identification d'essences et de traçabilité du bois en Afrique avec « empreintes ADN » et isotopes stables (Allemagne)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	2 267 025
Gouvernement d'Allemagne :	US\$	1 916 093
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	100 000
Gouvernement d'Australie :	US\$	30 000
Agence d'exécution :	US\$	220 932

Agence d'exécution : Johann Heinrich von Thünen Institute (vTI)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Février 2012

Durée : Durée prévue : 36 mois (prorogée à 42 mois)
Durée à ce jour : 43 mois (dont six mois de prolongation sans frais)

Bien que de nombreux instruments juridiques (réglementation UE du négoce du bois, loi Lacey aux États-Unis, etc.) aient été mis en place pour lutter contre les coupes clandestines et le trafic de bois de production illicite, une mise en place de mécanismes de contrôle concrets permettant d'identifier les essences et l'origine géographique du bois et des produits dérivés fait encore défaut. Ce projet doit mettre au point un dispositif d'identification et de suivi de trois importantes essences à bois d'œuvre grâce à leur empreinte digitale ADN et à des isotopes stables dans sept pays d'Afrique, soit le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Gabon, le Ghana et le Kenya. Le premier axe de travail du projet porte sur les trois essences visées qui ont été retenues par des représentants des pays producteurs de bois, soit l'iroko (*Milicia excelsa*, *M. regia*), le sapelli (*Entandrophragma cylindricum*) et l'ayou (*Triplochiton scleroxylon*). Des échantillons seront prélevés de chacune de ces essences dans l'ensemble de leur aire naturelle en vue de mettre au point des marqueurs génétiques. Les échantillons seront traités pour en définir des "empreintes digitales ADN" et des isotopes simples et produire une base de données chimiques de référence de manière à pouvoir en contrôler le pays d'origine. L'exploitation de l'ADN dans une démarche identifiant les arbres individuellement pour en établir la traçabilité se verra appliquée à l'ayou et au sapelli en coopération avec la Commission forestière et l'Institut de recherche forestière et avec des entreprises de la filière bois au Ghana et au Cameroun. Les outils d'identification des essences seront plus amplement développés en recourant à une démarche se fondant sur l'anatomie du bois et usant d'un code barre ADN pour 20 essences à bois d'œuvre importantes en

Afrique. Un appui technique sera fourni à trois laboratoires de référence sélectionnés en Afrique de l'Ouest (Kumasi, Ghana), Afrique centrale (Libreville au Gabon et Nairobi au Kenya pour l'Afrique de l'Est). Le personnel de ces laboratoires plus particulièrement, mais aussi ceux d'autres catégories de participants, seront formés à l'application des techniques ADN et de reconnaissance anatomique du bois dans l'identification des essences à bois d'œuvre et à aux techniques d'essais ADN standard permettant de vérifier l'origine des bois. Les résultats du projet seront communiqués au Bureau de coordination internationale pour l'identification des arbres et l'attribution de leur origine, organisme rattaché à *Bioversity International* à Kuala Lumpur (Malaisie). Sont associées à ce projet, qui a été lancé par un avant-projet dans le cadre du programme thématique TFLET, 14 agences collaboratrices d'Europe, d'Afrique et d'Australie.

La mise en œuvre du projet a officiellement débuté le 1er février 2012. Le Coordonnateur technique du projet, M. Zoewinde Henri Bouda a entamé ses travaux le 16 avril 2012. Les fonds de la cinquième tranche de financement, d'un montant de \$EU 700 000, ont été virés au compte de l'Agence d'exécution en avril 2015. Le dernier versement sera effectué une fois que le solde du compte aura été reçu. L'audit financier annuel (2014) a été reçu et approuvé. Une rallonge budgétaire de (6 mois) proposé par la 2ème réunion du Comité directeur a été approuvée en novembre 2014 par le ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), soit la somme de 220 751 \$ US. La dernière conférence du projet a eu lieu à Douala, au Cameroun les 1^{er} et 2 juillet 2015 et son rapport est en cours de rédaction.

Au 31 juillet 2015, toutes les activités du projet se sont conclues à l'exception de la préparation du rapport d'achèvement et de l'audit final du projet. Si le rapport d'achèvement et le rapport d'audit financier sont remis et jugés satisfaisants à sa quarante-neuvième session, le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

5. PD 621/11 Rev.3 (M) Traçabilité des productions de bois des concessions forestières et des populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali (Pérou)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	627 157
Gouvernement du Japon :	US\$	200 000
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	149 032
Agence d'exécution :	US\$	278 125

Agence d'exécution : *Camara Nacional Forestal* (Pérou)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2012)

Financement : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Date de lancement : Septembre 2013

Durée : Durée prévue : 27 mois
Durée à ce jour : 24 mois

Ce projet vise à promouvoir l'exploitation de bois provenant de forêts en gestion durable, dans le but de renforcer la transparence du marché des bois et d'améliorer la gouvernance forestière dans la région d'Amazonie péruvienne par le biais de la participation des peuples autochtones et des petites et moyennes entreprises qui sont des intervenants clés dans la conservation de ces forêts.

Les produits attendus de ce projet sont les suivants : (i) les PME forestières ont adopté un système de traçabilité du bois et commercialisent du bois certifié ; (ii) Le personnel technique des PME forestières ont développé les capacités requises pour assurer le suivi du bois et dispose d'une maîtrise suffisante des procédés de production et de commercialisation intégrant la traçabilité du bois, et (iii) la capacité de gestion industrielle et commerciale des entreprises forestières est renforcée

L'accord de projet a été signé en juin 2013 et en août 2013 l'agence d'exécution a remis un rapport de lancement de projet, accompagné de l'ensemble des pièces du dossier de lancement de ce projet, qui a été accepté, ce qui a conduit l'OIBT à avaliser le recrutement du coordonnateur du projet et de son équipe. Le premier décaissement de fonds a été opéré en septembre 2013.

Au cours de la période 2014-2015, trois ateliers ont été organisés dans les villes de Pucallpa, Puerto Maldonado et Lima, sur le thème « expérience et importance de la traçabilité du bois dans la commercialisation des produits forestiers ». Ces rencontres ont permis de promouvoir l'importance de la traçabilité, de familiariser les intervenants aux différents procédés établissant la traçabilité du bois au niveau national et international, et de recueillir des commentaires exploitables dans l'élaboration d'un système de repérage et suivi du bois dans la filière qui soit économiquement et socialement viable au Pérou.

À Pucallpa un atelier sur « les modalités d'établissement de la traçabilité du bois dans les communautés forestières et les concessions forestières autochtones » destiné aux représentants des communautés autochtones a également été organisé. L'événement visait à former les villageois aux lignes directrices à l'élaboration de plans de gestion forestière générale (plans de gestion simples) et de plans d'exploitation annuels, aux méthodes d'inventaire forestiers, et aux élaboration et standardisation des grilles de collecte de données en vue de faciliter la conception et la mise au point de logiciels de traçabilité exploitables sur le terrain.

Le projet a également réalisé une étude et a produit un rapport sur les expériences de traçabilité du bois dans la filière, résumant les différents systèmes de traçabilité, y compris les expériences développées avec le soutien de l'OIBT. Au plan international, les technologies utilisées pour ces systèmes font de plus en plus souvent intervenir des plateformes numériques sophistiquées, des analyses chimiques et des puces d'identification de fréquences radio ; à l'échelon national, les systèmes de traçabilité ont été développés principalement à l'initiative des entreprises, notamment dans le cadre du suivi de la filière des fournisseurs qu'effectuent des entreprises industrielles de transformation du bois, la plupart mettant en œuvre un suivi physique des bois dans lequel sont utilisées des feuilles de calcul servant à consigner les relevés. L'expérience de la coopération financière internationale en Bolivie dans la mise au point de logiciels de suivi et de surveillance des bois est également à souligner. Tous ces systèmes sont étudiés en vue d'en dégager les enseignements et expériences et d'améliorer ainsi la conception des logiciels que le projet met au point.

Le coordonnateur du projet a également rencontré des techniciens de l'office national des forêts (Direction générale des forêts et de la faune) chargés d'élaborer le module prototype de contrôle forestier sur la traçabilité du bois, afin d'échanger avec eux des idées sur les systèmes de suivi des forêts qui intègrent toutes les étapes de la traçabilité des produits forestiers depuis l'inventaire forestier lui-même.

Le coordonnateur du projet a aussi participé à un atelier à Lima au deuxième trimestre de 2015 dont le thème était « Exportations de bois vers l'Union européenne, les dernières tendances, exigences et règlements spécifiques en vigueur », organisé par l'Association des exportateurs du Pérou et le Programme « Bois Tropicaux du Pérou ».

Toutes les activités du projet sont en bonne voie pour permettre son achèvement réussi au début de 2016. Le Comité directeur du projet s'est réuni en avril 2015 et se réunira à nouveau début 2016 avant l'achèvement du projet. Le rapport d'étape complet remis par l'agence d'exécution est disponible sur demande auprès du Secrétariat de l'OIBT (en espagnol seulement).

6. PD 678/12 Rev.1 (M) Mise en place d'un système national d'information et de gestion des statistiques forestières au Bénin

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	737 833
Gouvernement du Japon :	US\$	388 704
Gouvernement de la Suède :	US\$	10 000
Gouvernement du Bénin :	US\$	339 129

Agence d'exécution : Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2012)

Financement : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Date de lancement : Juillet 2013

Durée : Durée prévue : 29 mois (24 mois sur le document de projet + 5 mois de prolongation)
 Durée à ce jour : 26 mois

Ce projet est destiné à élaborer un système d'information statistique sur la forêt pour le Bénin. À ce jour, l'avancement d'ensemble vers la réalisation de l'objectif de développement et des objectifs spécifiques et la réalisation de tous les produits vont bon train. Le Produit 1 est à présent acquis tandis que le Produit 2 l'est à 75% et le Produit 3 à 60%. Les rapports techniques produits et les applications mises au point par le projet comprennent : (i) des rapports périodiques sur les données relatives au secteur forestier, (ii) des procédures de suivi et d'évaluation du manuel de statistiques forestières, (iii) un système d'information forestière élaboré et validé par les parties prenantes (disponible à <http://dgfrn-bj.org/foretstatbenin/index.php>), (iv) le guide de l'administrateur de la base de données, (v) le guide d'exploitation de la base de données, (vi) le nouveau cadre d'harmonisation des rapports, et (vii) le rapport d'analyse de la variabilité du poids et du volume des sacs de charbon de bois en République du Bénin. Au moins 197 forestiers ont été formés aux procédures d'exploitation de la base de données et à la production de rapports. Toutes les études se sont conclues et ont été validées par les parties prenantes dans le secteur forestier.

Une réunion technique nationale s'est tenue le 24 mars 2015 et la deuxième réunion du comité directeur du projet s'est tenue le 18 Juin 2015. Le deuxième audit annuel de la gestion financière du projet s'est conclu le 31 décembre 2014. Une somme supplémentaire de 120 000 \$ US a été mise à la disposition du projet par le gouvernement du Bénin, qui a augmenté sa contribution en la faisant passer de 119 129 \$ US à 339 129 \$ US. Une prolongation du projet de 5 mois sans financement supplémentaire de l'OIBT a été sollicitée par l'Agence d'exécution afin de parachever les activités restantes ; cette prolongation a été accordée par l'OIBT. Ces activités comprennent la communication et la diffusion des résultats du projet, un atelier final de bilan et diffusion des résultats en fin de période de prolongation du projet, et enfin la réalisation d'un audit financier ultime des comptes du projet et sa transmission à l'OIBT au plus tard à fin mars 2016.

Toutes les activités du projet sont sur la bonne voie pour permettre son achèvement concluant.

7. PD 692/13 Rev.1 (M) Mise en œuvre opérationnelle du système national d'information pour la gestion durable des ressources forestières (Côte d'Ivoire)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	670 998
Gouvernement du Japon :	US\$	205 708
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	84 833
Gouvernement de Côte d'Ivoire :	US\$	380 457

Agence d'exécution : Direction de l'Informatique, des Statistiques et des Archives (DISA) du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Mars 2015

Durée : Durée prévue : 24 mois
 Durée à ce jour : 6 mois

Ce projet est conçu pour mettre au point un système national de gestion des statistiques forestières. Sa réalisation permettra une informatisation complète du système de collecte et de traitement des statistiques forestières et contribuera de ce fait à une meilleure prise de décision dans le secteur sylvicole de Côte d'Ivoire.

Le projet a officiellement commencé en mars 2015, avec une cérémonie de lancement au cours de laquelle les principaux acteurs et bénéficiaires du projet purent rappeler leurs préoccupations et attentes spécifiques à l'égard de ce projet. Les phases de sa mise en œuvre et son calendrier ont également été présentés au cours de cette cérémonie de lancement.

La mise au point du système de gestion des statistiques repose sur deux produits nécessaires : (i) le déploiement de matériel informatique et de logiciels dans 12 centres de collecte de données et (ii) la collecte de données dans ces centres selon les procédures et la formation établies et harmonisées. Au cours des six premiers mois de la mise en œuvre du projet, six (6) centres de collecte de données ont été équipés de matériel et de logiciels. Les autres centres devraient recevoir leur équipement avant la fin de 2015. L'installation des équipements a été freinée par diverses contraintes techniques dont des connexions Internet et des infrastructures de télécommunications défaillantes. Cette situation a obligé l'Agence d'exécution à trouver différents fournisseurs d'accès Internet financés par la contribution homologue nationale au projet (Côte d'Ivoire). Malgré ces difficultés, le consultant en informatique a été embauché pour assurer la mise au point et le déploiement du logiciel de collecte de données et les activités du projet n'ont pas souffert de retards importants. Le logiciel doit être testé avant la fin de 2015 et les procédures de collecte des données doivent être définies en décembre 2015. La phase de formation à la collecte des données devrait suivre ces activités et commencer au cours du premier semestre de 2016. L'Agence d'exécution tient un site web consacré au projet (www.eauxetforets.gouv.ci/oibt en français seulement), destiné à faire connaître l'avancement du projet et les résultats obtenus. La première réunion du Comité directeur du projet sera organisée au cours du premier semestre de 2016.

8. PD 756/14 Rev.1 (M) **Élaboration d'un programme de services de gestion d'entreprise destiné aux micros, petites et moyennes entreprises de la filière forêt-bois guatémaltèque**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	275 053
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	149 341
Gouvernement du Guatemala :	US\$	125 712

Agence d'exécution : *Instituto Nacional de Bosques (INAB)*

Approbation : Cycle des projets d'automne, octobre 2014

Financement : Cinquantième Session du Conseil (Yokohama, 2014)

Durée : Durée prévue : 24 mois

À l'issue de la signature de l'accord de projet en juin 2015, l'agence d'exécution a travaillé à la finalisation du rapport initial du projet intégrant le plan de travail détaillé. Un rapport plus détaillé de sa mise en œuvre sera présenté à la prochaine session du Comité.

9. **PPD 167/13 Rev.1 (M) Étude de faisabilité de la certification des plantations domaniales de l'ONAB (Bénin)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	113 294
Gouvernement des Etats-Unis. :	US\$	68 794
Gouvernement de la Rép. de Corée :	US\$	20 000
Gouvernement du Bénin :	US\$	24 500

Agence d'exécution : Office National des Bois (ONAB)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Juillet 2014

Durée : Durée prévue : 10 mois (porté à 12 mois)
Durée à ce jour : 14 mois

Le but de cet avant-projet est de rassembler les informations nécessaires à la formulation d'une proposition de projet sur la certification forestière et de soumettre celle-ci à l'OIBT en vue d'améliorer la gestion durable des forêts (GDF) sur les plantations gérées par l'Office National du Bois (ONAB) dont la superficie totale au Bénin est estimée à 17 856 10 ha. Les produits attendus sont les suivants : (i) Les informations de base sur le processus de certification des plantations domaniales de l'ONAB sont disponibles et (ii) Un projet sur la certification du bois au Bénin est formulé et soumis à l'approbation de l'OIBT.

L'avant-projet a débuté en juillet 2014. Toutes les activités du premier produit ont été accomplies en intégralité. La liste des activités est la suivante : (i) la mise en place et l'opérationnalisation de la cellule de pilotage de l'avant-projet ; (ii) l'identification des acteurs et parties prenantes au travail de certification des plantations forestières de l'ONAB (une grille des parties prenantes a été élaborée, un plan de communication a été préparé et le renforcement des capacités s'est effectué ; (iii) la mise en œuvre d'une campagne d'information et de sensibilisation auprès de tous les acteurs et parties prenantes au processus de certification forestière (10 ateliers ont été organisés avec les différents acteurs que sont les entreprises participantes, le personnel ONAB et les collectivités riveraines) ; (iv) la définition des principes, critères et indicateurs (PCI) de la certification des plantations domaniales de ONAB ; ceux-ci ont été identifiés, formulés et validés par un atelier organisé avec le projet PD 124/01 Rev.4 (M) Phase III Étape 2 "Promotion de la gestion durable des forêts africaines" ; et (v) la réalisation d'une étude de marché pour le bois de l'ONAB (une analyse coûts-avantages et été effectuée et les avantages potentiels de la certification du bois ont été identifiés dans les différents programmes de certification et une stratégie de prix a été élaborée).

Les deux activités du second produit, soit (i) l'élaboration et la soumission d'une proposition de projet sur la certification des plantations industrielles de ONAB et (ii) la validation de la proposition de projet et sa soumission à l'OIBT pour financement, ont nécessité une prolongation sans coût supplémentaire d'une durée de 2 mois qui doit porter l'achèvement de cet avant-projet au mois d'août 2015. À la date du présent rapport, les activités étaient sur le point de se conclure et de déboucher sur la proposition de projet devant être soumise à l'OIBT. Dans le cas où le rapport d'achèvement et le rapport d'audit financier seraient remis et jugés satisfaisants avant la quarante-neuvième session, le Comité pourra déclarer cet avant-projet achevé.

[B] Projets en attente de leur contrat d'exécution

Aucun.

[C] Projets en attente de financement

1. PD 124/01 Rev.4 (M) Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (OIBT/OAB)
Phase III Étape 3

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	518 144
Gouvernement de la Chine :	US\$	100 000
Solde Contribution OIBT :	US\$	418 144

Agence d'exécution : ITTO

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Durée : Durée prévue : 18 mois

L'Étape 3 de la Phase III de ce projet sera examinée pour financement suite à l'achèvement de l'étape 2 de la Phase III (voir section A, point 1). Le coordonnateur du projet a préparé un plan de travail révisé (18 mois) et un budget de 673 325 \$ US) pour la phase III Étape 3 qui devraient être approuvés par le processus de non-objection par voie électronique en septembre 2015. The Gouvernement de la Chine a annoncé une dotation de \$EU 100 000 à ce projet en août 2014.

2. PD 732/14 Rev.2 (M) Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	406 238
Contribution OIBT :	US\$	321 138
Gouvernement du Mozambique :	US\$	85 100

Agence d'exécution : Direction nationale des territoires et des forêts (DNTF)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2015)

Durée : Durée prévue : 15 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2016.

3. PD 746/14 Rev.2 (M) Renforcement de la production, du commerce et de la conservation du *pinabete* au Guatemala

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	683 832
Contribution OIBT :	US\$	508 872
contribution INAB :	US\$	132 192
Contribution CONAP :	US\$	42 768

Agence d'exécution : Instituto Nacional de Bosques (INAB)

Approbation : Cycle des projets d'automne, octobre 2014

Durée : Durée prévue : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2016.

INDUSTRIE FORESTIÈRE

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

1. PD 73/89 (M,F,I) Assistance à l'identification et à la formulation de projets (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	3 132 009.89
Gouvernement du Japon :	US\$	1 216 900.00
Gouvernement du Danemark :	US\$	300 000.00
Gouvernement de Suisse :	US\$	310 000.00
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	177 755.00
Gouvernement du Royaume Uni :	US\$	80 000.00
Gouvernement d'Australie :	US\$	77 354.89
Compte auxiliaire B du Fonds du Partenariat de Bali :	US\$	970 000.00

Agence d'exécution : OIBT (Secretariat)

Approbation et financement : Septième Session du Conseil (Yokohama, 1989)

Date de lancement : Avril 1990

Durée proposée : 2 ans + reconductions annuelles

L'objectif de ce projet est d'améliorer les capacités d'identification et de formulation de projets chez les responsables des pays producteurs membres de l'OIBT, afin d'accroître leurs capacités nationales à attirer des investissements et des aides dans le secteur forestier. L'importance de ce projet est inscrite dans les Décisions 2(X), 2(XI), 6(XIII) et 8(XVIII) du Conseil, qui rappellent aux Membres que des experts sont disponibles au titre de ce projet, et les encouragent à faire appel à leurs services pour améliorer leur propre capacité à définir et à formuler des projets solidement construits.

Cependant, la mise en œuvre du projet a subi un retard considérable en raison de problèmes liés au recrutement du personnel du projet et de ses consultants. Plusieurs consultants indépendants devant prêter leur assistance aux membres de l'OIBT dans la formulation de projets et plusieurs ateliers de formation ont été financés et organisés dans le cadre du présent projet.

Au cours de la quarante-huitième session CEM-CFI, le Secrétariat a informé les comités que les fonds disponibles pour ce projet de longue durée avaient été épuisés et qu'aucune autre aide ne pourrait être offerte aux membres pour la formulation de leurs projets tant que des fonds supplémentaires ne seraient pas mis à disposition. Les Comités ont fait état de l'importance de l'accompagnement à fournir à la formulation des projets et décidèrent de préconiser aux bailleurs de fonds la mise à disposition de fonds supplémentaires pour ce projet à la présente session et que soit portée à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité financier et administratif la question d'une imputation supplémentaire au Fonds d'appui aux programmes afin de subvenir financièrement à l'assistance à la formulation des projets. Suite à cela les États-Unis s'engagèrent à verser 22 755 \$ US de financement supplémentaire à ce projet en 2014.

À la demande du Gouvernement du Mexique et en collaboration avec la CONAFOR, une formation à la formulation de projets OIBT a été dispensée à Zapopan (Jalisco) du 11 au 15 mai 2015 ; cette formation a regroupé 31 participants, représentant les acteurs de la filière forêt-bois au Mexique. L'animateur de la formation était M. Luiz Carlos Rodriguez Estraviz du Brésil, ancien membre du Groupe d'experts de l'OIBT chargé de l'évaluation technique des propositions de projets. À l'issue de cette formation dispensée au Mexique, le budget du projet est de nouveau épuisé. Cette question sera donc soulevée au sein du Comité financier et administratif (CFA), comme l'avait recommandé le Comité lors de sa dernière session. En fonction de l'état des discussions au sein du CFA et sous réserve de toute modification susceptible d'être approuvée au CFA portant sur le financement des travaux d'élaboration de projets, le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

2. PD 364/05 Rev.4 (I) Développement des filières de commercialisation d'huiles essentielles d'*Eucalyptus citriodora*, produit forestier non ligneux à forte valeur ajoutée, par les communautés villageoises du Congo

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	622 261
CFC :	US\$	480 511
Gouvernement de la République du Congo :	US\$	141 750

Agence d'exécution : *Service national de reboisement (SNR)*
(National Reforestation Service)

Approbation et financement : Quarante-troisième Session du Conseil (Yokohama, 2007)

Date de lancement : Mars 2010

Durée : Durée prévue : 24 mois
Durée à ce jour : 66 mois

Le projet vise à faire reculer la pauvreté dans les zones rurales du Congo et de la République Démocratique du Congo, en exploitant des plantations d'eucalyptus existantes et en dispensant aux villages locaux le savoir-faire et les technologies nécessaires à l'extraction des huiles essentielles, à travers deux objectifs spécifiques :

- Objectif spécifique 1 : Initier les populations villageoises à la maîtrise des techniques d'extraction des huiles essentielles ; et
- Objectif spécifique 2 : Créer une filière de commercialisation des huiles essentielles.

Lors de sa quarante-septième session, le Comité a constaté la lenteur d'avancement de ce projet, il a pris acte de l'affirmation de l'agence d'exécution selon laquelle les objectifs inscrits dans la grille du cadre logique étaient trop ambitieux et irréalistes ainsi que de sa demande d'un réexamen de ces objectifs en vue d'une deuxième prolongation du projet (sans coûts supplémentaires) jusqu'au 31 mars 2014. Cette demande de prolongation a été accordée par le CFC le 27 septembre 2013. Suite à cet aval donné par le CFC, une demande de refinancement a été soumise en novembre 2013. Le virement des fonds a été approuvé en mai 2014 sachant que des pièces supplémentaires avaient été sollicitées entre temps par le CFC. En outre, le Comité en sa quarante-huitième session (novembre 2014) préconisa que dans l'éventualité où ce projet ne serait pas déclaré achevé de manière satisfaisante à sa quarante-neuvième session (novembre 2015), il devrait y être mis fin.

En août 2015, l'avancement des activités vers la réalisation des objectifs spécifiques était le suivant :

- Produit 1.1 et 1.2 Programme de développement pour l'extraction d'huiles essentielles d'*Eucalyptus citriodora* préparé et Formateurs formés aux techniques d'extraction d'huiles essentielles. Les formations de formateurs ont été dispensées en deux modules par l'un des partenaires du projet, soit le « Pôle d'excellence régional de la Faculté des sciences de l'Université de Brazzaville » (PÉR). Le premier module qui a été enseigné en juin 2010 portait sur les fondamentaux des techniques de distillation des plantes aromatiques, tandis que le second module enseigné en octobre 2010 portait sur la théorie et la pratique de l'hydrolyse des huiles essentielles d'*Eucalyptus citriodora* et ses applications. Un total de 14 formateurs (à la fois Congo et RDC) ont été formés par le projet afin de dispenser des formations dans les villages locaux.

Afin d'assurer des formations à l'extraction des huiles essentielles dans les villages locaux, cinq extracteurs artisanaux ont été placés dans des sites sélectionnés à Ossio, Odziba, Loudima, Loandjili en République du Congo, et Kinzono en RDC. Un total de 56 villageois dans la République du Congo et 42 en RDC ont ainsi bénéficié de formations.

- Produit 1.3 « Organisation de la production ». Pour passer du mode de production artisanal à un mode semi-industriel, le professeur M. Moudachiro, expert de l'extraction d'huiles essentielles basé au Bénin, a été engagé comme consultant international et ayant évalué la disponibilité des matières premières devant permettre l'extraction d'huiles essentielles, il a ordonné l'installation d'extracteurs semi-industriels.

Cinq extracteurs semi-industriels ont été commandés en décembre 2012 et livrés au cours du premier trimestre de 2013, chacun d'une capacité de 1 m³ ou 1.000 litres pour la chaudière et la cuve, ce qui peut assurer un rendement d'environ 6% et qui permettait d'envisager une production villageoise de l'ordre de 200 litres à l'horizon de la fin 2013. En raison du retard dans la reconstitution des fonds, les extracteurs n'ont finalement été acheminés et installés sur 4 sites en République du Congo (Loandjili, Loudima, PK 45 et Ossio) qu'au cours du premier semestre de 2014, à quoi a fait suite l'enseignement d'une formation sur chacun des sites, destinée à assurer la bonne exploitation des extracteurs.

Pour l'extracteur attribué à la RDC, des efforts ont été déployés pendant les mois de juin-juillet 2015 en vue d'en obtenir l'importation en franchise de tout droit de douane. Néanmoins, à la date de rédaction du présent rapport (août 2015), le Secrétariat ne dispose d'aucuns éléments attestant que son transport, son installation et la formation sur le lieu de sa destination finale (village de Kinzono) aient été effectués.

En ce qui concerne la production d'huiles essentielles d'*Eucalyptus citriodora*, en juin 2015, un total de 364 litres avaient été produits au Congo. L'analyse chromatographique et physique des huiles essentielles de cinq sites du Congo a été effectuée par les laboratoires français Lexva Analytique.

D'autre part, au cours de la période visée par le présent rapport, les travaux d'aménagement de plantations d'*Eucalyptus citriodora* ont avancé, avec une production totale de 43 244 plants sur quatre stations au Congo (Loandjili, Ossio, PK-45 et Loudima) ; l'aménagement supplémentaire de 21 55 ha de plantations ; et des travaux d'entretien menés sur 59 hectares de plantations existantes.

Un essai destiné à optimiser la production de biomasse a été effectué sur le site de Loudima par le Centre pour la recherche et le développement des plantations industrielles.

- Produit 2.1 « Marché de l'huile essentielle d'*Eucalyptus citriodora* organisé ». Une étude de marché sur les huiles essentielles dans la République du Congo a été commandée et en juin 2015, l'Agence d'exécution signale qu'elle n'est pas encore achevée de manière satisfaisante.
- L'étude de marché portant sur la RDC n'a pas été effectuée.
- Les activités relatives au Produit 2.2 « Techniques de production et de commercialisation d'huiles essentielles diffusées par un réseau de vulgarisation » n'ont pas débuté.

S'agissant du financement, l'Agence d'exécution mentionne que, en dépit de la réception de la dernière tranche de fonds, elle a dû avancer sur ses fonds propres la somme totale de 78 500 76 \$ US environ

En raison du grave retard qu'accusent les travaux de ce projet, le Comité pourra prier le représentant du Gouvernement de la République du Congo de fournir de plus amples renseignements sur l'exécution de ce projet (y compris la préparation d'un rapport final et d'audit), et il pourra décider s'il y a lieu de mettre fin à ce projet conformément à sa préconisation émise à sa quarante-huitième session.

3. PD 433/06 Rev.3 (I) **Modèle durable pour la filière brésilienne de production de parquets en bois**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	821 787
Gouvernement du Japon :	US\$	466 927
Gouvernement de Suisse :	US\$	50 000
ANPM :	US\$	304 860

Agence d'exécution : *National Hardwood Flooring Association (ANPM)*

Approbation : Cycle des projets du printemps (juin 2008)

Financement : Quarante-cinquième session (Yokohama 2009)

Date de lancement : Mai 2011

Durée : Durée prévue : 30 mois
 Durée à ce jour : 52 mois

Ce projet a pour but d'accroître les rendements matière dans la filière brésilienne de production de lames de parquet en bois en y intégrant l'extraction et l'exploitation des essences à bois marchand moins utilisées, d'améliorer les procédés de séchage et de fabrication, de valoriser et de rehausser la qualité des produits, et enfin de promouvoir le recyclage des rebuts et chutes de sciage.

Les produits déclarés obtenus sont les suivants :

- Produit 1 « Proposition d'un modèle de gestion destiné à intégrer l'exploitation et l'utilisation de bois provenant d'espèces commerciales moins utilisées ». Les essences moins utilisées ou secondaires ont été identifiées et ont fait l'objet d'essais de laboratoire destinés à déterminer leurs propriétés physico-mécaniques (densité, retrait, dureté Janka et comportement en étuve, coupes superficielles et finition, imprégnation et densification, et traitement thermique). Un livre résumant les propriétés de ces essences a été édité en anglais et en portugais sous le titre *Wood flooring : Brazilian species characteristics* dans lequel sont présentés des échantillons des différents bois.

Les essences secondaires sélectionnées sont les suivantes :

1. Angelim vermelho - *Dinizia excelsa* Ducke
2. Itaúba amarela - *Mezilaurus lindaviana* Schwacke & Mez
3. Cedrinho - *Erismia uncinatum* Warm.
4. Cupiúba - *Goupia glabra* Aubl.
5. Pequiá - *Caryocar villosum* (Aubl.) Pers.
6. Angelim da mata - *Hymenolobium excelsum* Ducke
7. Maparajuba - *Manilkara bidentada* (A. DC.) A. Chev.
8. Timborana - *Piptadenia gonoacantha* (Mart.) J.F. Macbr.
9. Sucupira amarela - *Bowdichia nitida* Spruce ex Benth.
10. Tachi preto - *Tachigali myrmecophyla* (Ducke) Ducke
11. Tanibuca folha pequena - *Buchenavia parvifolia* Ducke
12. Mandioqueira escamosa - *Qualea paraensis* Ducke
13. Castanha sapucaia - *Lecythis usitata* Miers
14. Jarana amarela - *Lecythis poiteaui* O.Berg

La production pilote de planchers de bois en essences moins utilisées a été réalisée sur le site industriel de *Indusparquet* situé dans l'État de Sao Paulo. Des échantillons de bois de parquet des quatorze essences sont disponibles et ont été utilisés dans plusieurs foires commerciales, dont 'FEICON' (le salon le plus important du secteur du bâtiment et des travaux publics en Amérique latine) et ont fait l'objet de formations destinées à promouvoir l'intégration de ces essences dans la filière.

- Produit 2 « Proposer un modèle de fabrication plus efficace et intégrée ». Il a été procédé à l'examen de la documentation et des études utiles concernant la fabrication de parquets en bois en rapport avec l'exploitation des rebuts et chutes de sciage de bois. Les renseignements recueillis ont servi à élaborer des affiches, des guides de formation, un site web pour le projet (www.pimads.org) et une vidéo du projet (<https://www.youtube.com/watch?v=4SzDWcTbo7w>).

Cent vingt (120) acteurs de la filière brésilienne des parquets en bois ont été formés aux techniques de séchage et de gestion des chutes de sciage par une série d'ateliers.

Les activités entrant dans le cadre des essais d'hygromètres électriques ont donné lieu à un rapport technique sur les courbes d'étalonnage des hygromètres électriques. Un guide pratique intitulé "*Gestion des résidus de bois dans l'industrie des placages en bois*" a été publié en portugais.

- Au titre du Produit 3, « Programme de certification de la qualité ». Les normes des parquets en bois massif ont été révisées et mises à jour et grâce au projet, les normes brésiennes sont désormais en conformité avec les normes internationales. Un total de 11 normes ont été officiellement publiées par l'Association brésilienne des normes techniques (ABTN). Le Programme de certification de la qualité a été parachevé et approuvé par l'Institut national de métrologie, de la qualité et de la technologie (INMETRO) en juillet 2014. Le « Programme de certification de la qualité » est composé d'un volet « normatif » et d'« exigences de conformité des produits ». En tout, 22 fabriques de parquets en bois

ont été auditées selon le Programme de certification de la qualité et sept de ces entreprises ont obtenu la certification qui leur permet d'utiliser un label de conformité. Des matériaux de vulgarisation et matériaux didactiques ont été produits et quatre formations au « Programme de certification de la qualité » et quatre autres portant sur l' « installation et l'entretien de parquets en bois » ont été dispensées à un total de 160 employés de la profession.

L'agence d'exécution a effectué un certain nombre d'activités supplémentaires dont notamment l'analyse dendro-chronologique et la modification thermomécanique des essences secondaires, ainsi que la fabrication de panneaux de bois à partir de rebuts et chutes d'usinage (les rapports de ces activités ont été produits et sont disponibles).

En outre, l'Agence d'exécution a rédigé quatre comptes rendus récapitulants les activités du projet à l'intention de conférences internationales, trois articles pour des revues, cinq thèses de maîtrise et de doctorat, des articles pour la revue de l'OIBT *Actualités des forêts tropicales* et d'autres matériaux à diffuser tels qu'affiches, brochures, dossiers, etc. Un site Web du projet a également été créé qui contient toutes les informations pertinentes du projet, y compris ses publications, rapports techniques et autres matériaux de diffusion mis en ligne à www.pimads.org. Au total, 36 travaux et documents ont été produits au cours de l'exécution de ce projet.

On estime que les activités menées et les résultats obtenus auront des effets positifs des points de vue économique, social et environnemental :

- Au plan économique : l'intégration de plusieurs essences à bois d'œuvre dans la fabrication de planchers de bois aura des effets positifs pour la pérennisation de l'exploitation forestière ; une exploitation plus efficiente des matières premières augmentera les taux de rendement matière de la fabrication des produits et les marges des entreprises ; et l'offre au consommateur d'une gamme de produits plus étendue peut avoir pour effet d'augmenter la part de marché.
- Au plan social : les formations dispensées rehausseront les qualifications techniques des travailleurs de la filière des parquets de bois ; l'exploitation de plusieurs essences à bois d'œuvre est susceptible d'améliorer les moyens d'existence des populations riveraines en Amazonie.
- Au plan environnemental : la diminution et l'exploitation des rebuts et chutes de sciage dans la fabrication de sous-produits peuvent réduire les émissions de carbone, notamment si l'on tient compte du fait que l'élimination des chutes, rebuts et sciures par combustion est une pratique courante en Amazonie.

L'agence d'exécution a remis au secrétariat de l'OIBT le rapport d'achèvement et les rapports techniques. À la date de rédaction du présent rapport, le dernier rapport d'audit financier était en cours d'examen à l'OIBT, le Secrétariat, ayant fait savoir que les dépenses prise en charge par la contribution OIBT se situaient dans les fourchettes budgétaires approuvées, tandis que les contributions homologues nationales avaient été augmentées pour atteindre la somme de 465 407 20 \$ US. Si le dernier audit financier est jugé satisfaisant avant la quarante-neuvième session du Comité, le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

4. PD 457/07 Rev.5 (I) Mise en place d'un dispositif de soutien à la transformation plus poussée du bois dans cinq pays producteurs du bassin du Congo (Gabon)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	1 887 714
Fonds commun pour les produits de base :	US\$	1 253 345
Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) :	US\$	634 369

Agence d'exécution : Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2010)

Financement : Quarante-sixième Session du Conseil (Yokohama, 2010)

Date de lancement : Octobre 2011

Durée : Durée prévue : 48 mois
 Durée à ce jour : 47 mois

Ce projet vise la socialisation et la mise en œuvre d'un mécanisme d'accompagnement destiné aux acteurs des filières bois en vue d'augmenter les capacités des PME des pays à exporter des produits ligneux transformés, grâce à :

- La mise en place d'une structure légère et fonctionnelle à l'appui de la transformation poussée du bois ;
- Une étude dressant l'état des lieux de la filière bois et une évaluation de son potentiel de croissance ; et
- La mise en place d'un plan d'action devant répondre aux besoins des PME et PMI et du secteur artisanal en vue de leur conférer un poids accru dans la filière par la valorisation, la création d'emplois et l'augmentation des revenus.

Au cours des trois années écoulées, la capacité des ressources humaines de l'équipe de coordination régionale du projet à la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) a été renforcée par le recrutement de l'assistant du coordonnateur régional et celle de coordonnateurs nationaux qui doivent effectuer les activités de terrain. Une réunion technique à laquelle étaient associées les parties prenantes du projet a eu lieu à Douala, au Cameroun en avril 2014. À ce jour, moins de 20 % des activités du projet ont été menées à bien, ce qui s'explique par des retards divers dans la mise en œuvre.

Suite à une réunion du Comité directeur du projet en décembre 2014, la décision a été prise par le donateur du projet (Fonds commun pour les produits de base - CFC) de suspendre leur financement à la CEEAC en raison des nombreux retards éprouvés et de l'incapacité de la CEEAC à présenter un rapport de vérification comptable pour la première tranche de fonds décaissée par le CFC en 2011. L'OIBT a présenté au CFC la proposition de l'instituer Agence d'exécution du projet. La réponse à cette proposition était toujours en instance au moment de la rédaction du présent rapport. Le Secrétariat fournira une mise à jour au Comité au cours de la session.

5. PD 506/08 Rev.1 (I) Relancer l'enseignement de la sylviculture au Liberia

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	352 249
Gouvernement du Japon :	US\$	212 522
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	80 000
Gouvernement du Liberia (FDA et Ministère de l'éducation) :	US\$	59 727

Agence d'exécution : *Forest Development Authority* (FDA) et le ministère de l'Education (MoE), apportant leur concours au Forestry Training Institute (FTI) de Tubmanburg

Approbation et financement : Quarante-quatrième Session du Conseil (Yokohama, 2008)

Date de lancement : Août 2009

Durée : Durée prévue : 24 mois
 Durée à ce jour : 73 mois

Ce projet accompagnera le rétablissement de l'enseignement de la sylviculture destiné aux techniciens forestiers qui sont cadres moyens de l'institut de formation à la sylviculture (*Forestry Training Institute*, FTI) situé à Tubmanburg. Ce projet prévoit l'instauration d'un cursus fonctionnel, la formation de formateurs et une formation pratique immédiate des étudiants actuellement inscrits au FTI. En outre, le projet dispense un accompagnement au Groupe de travail national en train d'élaborer un plan stratégique d'enseignement général de la sylviculture au Libéria.

Le Comité de l'industrie forestière à sa quarante-septième session a préconisé que le Secrétariat effectue une mission de surveillance financière spéciale au Liberia pour tenter de résoudre les problèmes

que pose ce projet et de faire savoir à l'agence d'exécution que si aucun progrès notable dans la mise en œuvre du projet ne pouvait être attesté à la prochaine session du Comité, il préconiserait au Conseil de mettre un terme à ce projet.

Le Responsable administratif et financier de l'OIBT s'est rendu au Libéria du 30 juin au 4 juillet 2014 afin d'effectuer cette mission. Il s'est entretenu avec le Directeur exécutif du FIT et son personnel et avec les fonctionnaires compétents de la FDA ; il a effectué une visite de terrain à l'école de sylviculture et examiné les dossiers des dépenses engagées et autres documents utiles.

Suite à cette mission de l'OIBT, l'agence d'exécution a soumis à l'OIBT une demande de prolongation de six mois de ce projet, accompagnée d'un plan d'action et d'un plan des travaux révisés, qui devait lui permettre de mener à leur terme les activités de projet restantes. Le projet utilisera principalement les experts et consultants nationaux disponibles pour effectuer ces dernières.

Suite à la présentation par le Secrétariat du rapport de sa mission, le Comité a recommandé à sa quarante-huitième session de décaisser le solde de 39 130 \$ US sous réserve que l'Agence d'exécution remplisse les conditions fixées dans cahier de prescriptions que contient le rapport de mission, et il accordé une prolongation de six (6) mois au projet sans rallonge budgétaire. Le solde du projet a été décaissé à l'Agence d'exécution le 8 avril 2015, mais aucun rapport d'avancement n'a été reçu qui décrive l'utilisation de ces fonds, à temps pour figurer dans le présent rapport. Le représentant du gouvernement du Libéria sera invité à présenter au Comité les derniers éléments relatifs à la conclusion du projet et à la préparation de son rapport d'achèvement et de son ultime rapport d'audit.

6. PD 540/09 Rev.2 (I) Soutien à l'amélioration de la productivité de la filière bois péruvienne en vue de la production de produits valorisés

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	873 440
Gouvernement de Suisse :	US\$	230 000
Gouvernement du Japon :	US\$	218 362
Chambre forestière nationale (CNF)	US\$	425 078

Agence d'exécution : Chambre forestière nationale (CNF) du Pérou

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Novembre 2012

Durée : Durée prévue : 27 mois
Durée à ce jour : 34 mois

Ce projet visait à améliorer les niveaux de rendement matière dans les entreprises travaillant le bois et dans les fabriques de meubles, et d'augmenter ainsi le volume et la valeur de leurs exportations, ce qui doit au bout du compte profiter à la gestion de quelque 12 millions d'hectares de forêts de production en les rattachant à la filière de l'offre. Les produits spécifiques attendus de ce projet sont les suivants : i) amélioration de la gestion des activités des entreprises et meilleure commercialisation de leurs produits, ii) modernisation de l'industrie du bois avec valorisation industrielle des produits, et iii) augmentation des exportations de produits ligneux et de meubles en bois.

Les produits suivants ont été obtenus par le projet :

Produit 1 « Produits bois fabriqués et commercialisés conformément aux normes de qualité et aux exigences de quantité et de coût des marchés nationaux et internationaux » : des ateliers d'introduction à la promotion de la valorisation des produits des entreprises de la filière bois ont été réalisés dans les villes de Puerto Maldonado, Madre de Dios, Tingo Maria, Pucallpa et Lima. Des formations aux mécanismes financiers ont été dispensées aux entreprises de la filière bois dans les villes de Puerto Maldonado, Pucallpa et Aguyatia. Des ateliers de formation à la gestion d'entreprise ont été réalisés directement sur les lieux de production des entreprises de la filière bois ; il ont eu pour thèmes les coûts de production, l'hygiène et sécurité sur le lieu de travail, les matériels et les techniques de finition utilisés dans la fabrication de meubles en bois et les bonnes

pratiques environnementales. À ce jour, les trente entreprises de la filière bois ciblées ont reçu une assistance technique en matière de sciage et séchage du bois, moulurage et fabrication de panneaux, ainsi que dans l'application d'innovations technologiques aux procédés de production et dans l'utilisation de nouvelles techniques et technologies améliorant la valorisation du bois. Deux rapports sur les prix des produits et services forestiers, qui font la synthèse de renseignements précieux relatifs au marché des départements d'Arequipa, Lima, Madre de Dios et Ucayali, ont été publiés et diffusés en version papier et sur le site Internet de la CNF.

Produit 2 « Les industriels assimilent leur rôle de gestionnaire d'entreprise dans un but d'exploitation rentable et durable des ressources en bois ». Des formations à la certification forestière et à la traçabilité du bois ont été dispensées aux entreprises de la filière dans la ville de Puerto Maldonado et avec la communauté autochtone de Sinchi Roca. À ce jour, 15 entreprises de travail du bois ont été identifiées en vue de recevoir d'une assistance dans l'élaboration de plans d'entreprise et l'ensemble de ces plans sont désormais prêts à Madre de Dios, Ucayali et Arequipa. Le projet a aussi offert une assistance technique et de promotion commerciale aux entreprises de transformation du bois, notamment dans l'élaboration de matériaux servant aux campagnes d'information (activité 2.3) : vidéos, affiches, bulletins, brochures, dépliants, polos et casquettes. Ces matériaux ont été diffusés dans des campagnes menées à Puerto Maldonado (Madre de Dios) et à Pucallpa (Ucayali).

Produit 3 « Accroissement des exportations de produits ligneux et de meubles ». Dans le cadre de l'activité 3.1 le projet a fourni une assistance technique sur les questions relatives à la chaîne de traçabilité, l'hygiène et sécurité au travail, les spécifications techniques dans la production de mobilier scolaire, l'accréditation REMYPE (Registre national des micro-entreprises et petites entreprises) et dans les démarches auprès de la SENASA (Service national de santé dans le monde agricole). Concernant la constitution ou l'officialisation de l'entreprise (activité 3.2), une assistance technique a été dispensée à l'Association péruvienne du Meuble. Dans le cadre de l'activité 3.3 (gestion administrative et organisation de l'entreprise), le cours « La certification des produits bois » a été enseigné. Le personnel du projet a également participé à cinq réunions nationales sur les nouvelles lois forestières en 2014-15 et a contribué à l'élaboration d'un profil de construction d'un parc industriel techno-écologique pour micro-entreprises et petites et moyennes entreprises de transformation du bois à Arequipa. Le projet a également mis en place une table ronde destinée à sensibiliser à l'aménagement durable des forêts, avec dix réunions organisées sur ce thème qui ont recueilli la participation des acteurs à Madre de Dios et Ucayali.

Le comité directeur du projet s'est réuni pour la dernière fois en avril 2015. Toutes les activités du projet ont été menées à bien et tous les produits et objectifs ont été atteints. Le rapport d'achèvement complet remis par l'agence d'exécution est disponible sur demande auprès du Secrétariat de l'OIBT (en espagnol seulement). Si le dernier rapport d'audit financier est remis et jugé satisfaisant avant la quarante-neuvième session du Comité, le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

7. PD 600/11 Rev.1 (I) Modèle de renforcement des capacités à une exploitation rentable et durable des ressources du bambou en Indonésie

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	872 032
Gouvernement du Japon :	US\$	287 095
Gouvernement de Suisse :	US\$	150 000
Gouvernement d'Australie :	US\$	100 000
Gouvernement d'Indonésie :	US\$	334 937

Agence d'exécution : Direction générale à l'aménagement des bassins versants et à la foresterie sociale (DGWMSF), Ministère des forêts en collaboration avec l'office des forêts du district de Bangli (BDFA)

Approbation : Cycle des projets du printemps (mai 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Novembre 2013

Durée : Durée prévue : 36 mois
Durée à ce jour : 22 mois

Le projet vise à mettre en route le renforcement des capacités nationales dans le développement de la filière industrielle du bambou par un développement modèle des capacités à Bali. Les résultats escomptés du projet sont les suivants : i) promotion des investissements dans la filière du bambou ; ii) amélioration du cadre institutionnel du développement de la filière du bambou, et iii) intensification de la participation des populations riveraines au développement de la filière industrielle du bambou. L'idée directrice de ce projet est qu'une plus grande exploitation du bambou doit livrer un plus grand nombre de produits substituables aux produits ligneux et augmenter ainsi les revenus des plus pauvres, ce qui doit se traduire par un allègement de la pression extractive sur les ressources forestières ; et cette intensification de l'exploitation du bambou ne peut être obtenue et maintenue que grâce à une augmentation des capacités de développement reposant sur les ressources du bambou, et un bon rendement-matière dans l'exploitation de cette ressource.

Au cours de la durée comprise entre novembre 2013 et juin 2015, sept activités du projet ont été menées à terme, à savoir :

- Activité 1.1 Recueillir, publier et diffuser des informations fiables sur la croissance du bambou de Bali ;
- Activité 1.2 Recueillir, publier et diffuser des informations actualisées sur la demande du marché portant sur les produits de bambou et les techniques de transformation ;
- Activité 1.3 Effectuer une étude de faisabilité sur projet de développement de la filière du bambou à Bali ;
- Activité 1.5 Organiser un atelier national sur le développement de la filière du bambou à Bali ;
- Activité 2.1 Désigner et attribuer officiellement un secteur au développement de la filière du bambou à Bali ;
- Activité 3.3 Définir et développer des techniques de production de matériel de plantation de qualité avec lequel fournir l'aménagement de plantations de bambou ; et
- Activité 3.4 Définir des techniques de transformation du bambou pour des unités industrielles de petite échelle.

Voici quelques traits saillants des activités engagées :

- Étude de faisabilité sur le projet de développement de la filière du bambou à Bali. L'étude de faisabilité a été effectuée afin de déterminer la viabilité du développement de la filière industrielle du bambou dans la régence balinaise de Bangli. On considère que la filière du bambou comporte quatre segments industriels : i) la culture du bambou qui est limitée aux espèces *petung* et *tali* ; ii) le lamellage des cannes de bambou ; iii) l'artisanat du bambou avec la production de *sokasi* (boîtes) ; et iv) la transformation des pousses de bambou en produits alimentaires. L'étude a eu recours à la démarche d'analyse de marché et de développement (MA & D) mise au point par Lecup et al. (1999) pour évaluer les cinq aspects suivants : i) l'aspect marché et commercialisation ; ii) l'aspect technique et technologique ; iii) l'aspect écologique et environnemental ; iv) les aspects socio-culturels et institutionnels, et v) l'aspect financier. Les résultats de l'étude sont valables dans le cadre des hypothèses qui ont été retenues pour l'effectuer et dans celui de conditions prévalentes relativement stables au sein des entreprises et dans leur environnement d'exploitation.
- L'atelier s'est tenu à Yogyakarta les 20 et 21 janvier 2015 avec la collaboration du ministère de l'Environnement et des Forêts, du ministère de l'Industrie, du GIZ, d'ONG locales ; il a réuni plus de cent participants. L'objectif de l'atelier était de renforcer la synergie entre les parties prenantes dans le développement de la filière industrielle du bambou. Les aspects intéressants ce développement (politiques, techniques, institutionnels, commerciaux et financiers) ont été débattus et ont débouché sur les principaux points suivants : i) la nécessité d'une volonté politique de la part du gouvernement d'appuyer l'exploitation future du bambou, notamment pour l'obtention de fibres et rayonne (soie artificielle), papier, cristaux de carbone et charbon actif ; ii) le développement de l'artisanat rencontre des problèmes, notamment dans l'amélioration des dessins et l'innovation dans les produits, l'accompagnement par les collectivités territoriales et locales, la standardisation des prix et de la qualité des produits ; iii) concernant les matériaux employés dans la construction et la lamellation du bambou, les principales difficultés ont trait au manque de matières premières qui s'explique par la concurrence que se livrent différentes filières de produits et d'usages (production de masse de cannes de bambou, cure-dents, baguettes de la cuisine asiatique, etc.), et les aspects techniques tels que le respect des normes environnementales ; et iv) la nécessité d'un plan directeur pour le développement national de la filière du bambou.

Cinq activités ont été entamées au cours de la période couverte par le présent rapport et leur avancement vers leur résultat est aujourd'hui le suivant :

- Activité 1.4 Évaluer l'adéquation de l'infrastructure économique et discuter des résultats avec le gouvernement de Bali. Le produit attendu de cette activité est l'évaluation de l'infrastructure économique en vue du développement de la filière du bambou à Bali. L'activité sur le terrain a débuté en août 2015 ;
 - Activité 2.2 Installer et exploiter un système d'information sur le bambou accessible au public. La base de données webmatique sur le bambou est encore en développement. La progression de ces travaux de développement peut être constaté à cette adresse : www.forda-mof.org/itto/ ;
 - Activité 2.5 Lancement de la campagne nationale de promotion du développement de la filière du bambou. Cette activité est réalisée avec le soutien du Centre de recherche pour les produits culturels et environnementaux de l'Institut de technologie de Bandung (ITB). De manière connexe à cette activité, le projet a participé à la manifestation nationale de la *Grande récolte de Nusantara* par la promotion de produits de bambou de la province de Bali ;
 - Activities 3.1 Affecter 6 hectares de bamboueraie dans quatre stations en tant que lots de démonstration de techniques sylvicoles. A été associée à cette activité la population du village riverain de Penglipuran dans le district de Bangli, qui était encadrée par un expert national. Les observations de terrain sont effectuées deux fois par an, pendant la saison sèche et la saison des pluies, et consistent à étudier la croissance des bosquets de bambou traités.
 - Activities 3.2 Créer 12 ha de plantations expérimentales contenant 4 espèces de bambou ayant des valeurs marchandes élevées dans 4 stations soumises à des itinéraires d'interventions sylvicoles différents. Jusqu'à récemment, sur les 1 900 graines de bambou qui constituaient l'objectif, a été exploité un total de 1 850 graines appartenant à différentes espèces et sources (matériel de plantation issu de techniques modernes telles que la culture de tissus et matériel de plantation obtenu par les méthodes traditionnelles que sont la multiplication par rhizomes et le bouturage). L'activité progresse dans de bonnes conditions, avec la participation de groupements d'agriculteurs de la région.
8. PD 687/13 Rev.1 (I) Renforcer les résultats du secteur des transformations du bois au Guyana grâce au renforcement des capacités au plan local et à la valorisation des dispositifs nationaux en faveur du commerce des produits forestiers et de l'exploitation durable des ressources forestières

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	348 693
Gouvernement du Japon :	US\$	200 068
Gouvernement des Etats-Unis. :	US\$	50 000
Gouvernement du Guyana :	US\$	98 625

Agence d'exécution : Commission forestière guyanaise (*Guyana Forestry Commission*, GFC)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Juin 2014

Durée : Durée prévue : 24 mois
Durée à ce jour : 15 mois

Le projet vise à renforcer les capacités des parties prenantes (directions d'entreprises, travailleurs et agents d'organismes de réglementation) dans le secteur de la transformation du bois en vue d'en assurer la pérennité et d'en améliorer les rendements matière et la compétitivité, et de renforcer le système national d'inspection et de certification. L'objectif de développement de ce projet est de contribuer à augmenter l'efficacité et la compétitivité du secteur guyanais de la transformation du bois comme voie d'exploitation durable des ressources forestières et de développement national. L'objectif spécifique est de renforcer la performance du secteur de la transformation du bois grâce au renforcement des capacités locales et

l'amélioration des systèmes nationaux qui encouragent et facilitent le commerce et l'exploitation efficaces du bois débités pour le marché national et les marchés d'exportation.

L'avancement des travaux vers l'obtention des produits du projet a été le suivant :

- Output 1 : Personnel formé travaillant dans les opérations de transformation du bois

Le processus de recrutement du consultant et formateur en valorisation du bois s'est conclu et le consultant a présenté un calendrier des dates possibles pour la réalisation des ateliers destinés aux différentes catégories d'acteurs (chefs et cadres d'entreprise, exploitants de scierie, exploitants de parcs à grumes et personnel de surveillance du GFC et d'autres organismes publics nationaux concernées) en des lieux précis. Le consultant a commencé à procéder à l'examen des documents afin de recueillir des informations et des données utiles sur la situation actuelle dans le secteur de la transformation du bois et sur le projet de code de pratique pour les installations de transformation du bois (scieries et parcs à grumes), afin de préparer le matériel et les présentations devant servir à la tenue des ateliers. À ce jour, le programme de formation a été mené à terme pour quatre catégories de parties prenantes : i) les chefs et cadres d'entreprises ; ii) les exploitants et opérateurs de scierie ; iii) les exploitants et opérateurs de parcs à grumes ; et iv) les inspecteurs et agents de l'autorité de réglementation.

- Output 2 : Système national mis en place en vue de l'amélioration de la rentabilité du commerce local du bois d'œuvre et d'une facilitation des exportations

Le processus de recrutement du consultant en bâtiment construction s'est achevé et le consultant est en train d'examiner les dossiers afin de recueillir des informations et des données utiles sur le scénario actuel dans le secteur de la construction et de la transformation du bois, préparant ainsi les matériaux des présentations relatives à la commercialisation du bois d'œuvre, l'élaboration d'un système d'inspection et de certification du bois d'œuvre, et l'émission de recommandations visant la mise en conformité avec les normes et codes d'exploitation du bois de qualité dans le secteur du bâtiment. Le rapport du consultant sera un élément déterminant dans l'élaboration de règles révisées de classement du bois au Guyana.

- Output 3 : Sensibilisation accrue des personnes utilisant le bois (entrepreneurs du bâtiment, architectes, opérations de valorisation)

Le processus de recrutement du spécialiste des techniques du bois s'est conclu et le consultant a entamé son examen des dossiers destiné à réunir des informations et données pertinentes sur la situation présente dans les secteurs de la valorisation et du bâtiment afin de préparer les matériaux des présentations destinées aux différentes catégories d'acteurs : maîtres d'œuvre, architectes, acteurs des filières de valorisation (meuble, huisserie, tringles et tiges, etc.). À ce jour, quatre réunions sont prévues avec des acteurs des filières de valorisation, destinées à enrichir les règles de classement de ces apports. Un exposé exhaustif a été élaboré et ainsi que tous les matériaux préparés pour ces séances qui doivent se tenir en août 2015.

9. PD 700/13 Rev.1 (I) Développement du commerce des bois tropicaux et produits dérivés et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra-africain – Phase I, Étape 1 (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$ 1 399 989
Gouvernement du Japon :	US\$ 1 399 989

Agence d'exécution : ITTO

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2015)

Financement : Cycle des projets du printemps (avril 2015)

Date de lancement : Avril 2015

Durée :	Durée prévue :	12 mois
	Durée à ce jour :	4 mois

Ce projet vise à lever les principales contraintes qui font obstacle à l'expansion de la valorisation industrielle des bois tropicaux et au développement de leur commercialisation, en particulier le développement que doit permettre leur commerce intra-africain ; neuf domaines d'intervention ont été retenus à cet égard : la facilitation du commerce ; l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement industriel et commercial ; le développement des activités d'entreprises pilotes ; une plus grande transparence des marchés ; des mesures de promotion du commerce ; l'enseignement de formations professionnelles ; le renforcement des associations professionnelles nationales de la filière ; des modes de financement innovants ; et des transferts de technologies. La mise en œuvre suppose un engagement véritable des parties prenantes et une coopération étroite avec les partenaires internationaux, régionaux et nationaux identifiés dans les secteurs privé et public. Les activités sont mises en œuvre dans un ordre logique qui distingue deux phases successives de trois ans, ce qui doit assurer l'intégration et pérenniser les acquis du projet. La Phase I est subdivisée en deux étapes dont la première est cantonnée à trois pays pilotes et au renforcement de leurs capacités dans le développement de l'industrie et du commerce.

En 2013, le CIBT a approuvé le financement du projet PD 700/13 Rev.1 (I) « Développement du commerce des bois tropicaux et produits dérivés et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra-africain ». Le budget du projet était de 6 274 545 \$ US, mais son financement ne put être réuni pour entamer sa mise en œuvre. En décembre 2014, le Gouvernement du Japon a fait connaître son souhait de financer d'une première étape du projet d'une durée d'un an et a demandé à l'OIBT de préparer la proposition de financement correspondante.

À l'issue d'un examen des développements récents intervenus dans la région, l'Étape 1 a été définie comme devant mettre en œuvre les activités qui peuvent être effectuées au cours d'une période initiale d'un an, soit l'étape qui doit poser les premières pierres du projet en vue de l'Étape 2 qui doit suivre, durant laquelle seront effectuées ses activités restantes. Le planning a été dressé de telle manière que l'Étape 1 puisse être menée à bien quel que soit l'état de financement de l'Étape 2.

L'Étape 1 exposée dans le présent rapport, qui comporte un certain nombre d'activités indispensables pour lancer le développement de l'industrie et du commerce dans la région, est axée sur trois pays pilotes. Il s'agit des activités suivantes : (i) facilitation des échanges grâce à une meilleure information sur les obstacles au commerce et les mesures devant permettre de les lever ; (ii) élaboration d'une stratégie nationale de développement des transformations secondaires, (iii) une plus grande transparence des marchés, dont celle des marchés régionaux, du commerce transfrontalier et de l'offre intérieure émanant du secteur informel, (iv) des formations techniques aux transformations secondaires et au développement de la commercialisation des produits, et (v) renforcement des associations professionnelles nationales à des fins de plaidoyer et en vue d'en obtenir des prestations qui soient plus adaptés aux besoins de leurs affiliés.

Outre les efforts déployés à l'échelon de la région Afrique, l'Étape 1 est axée sur trois pays pilotes qui sont la Côte d'Ivoire, le Cameroun et un autre pays du bassin du Congo. À la fin de l'étape 1, un atelier régional sera organisé pour tirer ensemble les enseignements des interventions menées dans ces cinq domaines ; cet atelier visera plus particulièrement le secteur privé.

En février 2015, le Gouvernement du Japon a mis à la disposition de l'OIBT le budget de financement des activités de l'Étape 1. L'exécution de ce projet a débuté officiellement en avril 2015 avec pour agence d'exécution le Secrétariat de l'OIBT. Les consultants nécessaires au projet ont été engagés et les activités ont débuté. Le CIFOR est impliqué dans les études d'état des lieux sur les marchés intérieurs, le commerce transfrontalier et le rôle du secteur informel dans les pays pilotes.

10. PD 722/13 Rev.1 (I) Renforcement des capacités à l'exploitation à faible impact (EFI) des forêts domaniales xérophiles de l'intérieur des terres en Malaisie péninsulaire (Malaisie)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	504 308
Gouvernement du Japon :	US\$	226 041
Gouvernement de Malaisie :	US\$	278 267

Agence d'exécution : Ministère des forêts de Malaisie péninsulaire

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Mars 2015

Durée : Durée prévue : 12 mois
Durée à ce jour : 6 mois

L'objectif de ce projet est de renforcer le développement des ressources humaines par le biais d'un programme de renforcement des capacités qui doit produire un personnel qualifié et compétent et dont l'effectif sera suffisant pour les services forestiers de l'État et le secteur forestier privé de Malaisie péninsulaire. L'objectif de développement est d'améliorer l'application de l'EFI et sa rentabilité dans le domaine forestier permanent en Malaisie péninsulaire. L'objectif spécifique est de renforcer les capacités du personnel à appliquer l'EFI dans le domaine forestier permanent de Malaisie péninsulaire.

Ce projet est axé sur la formation de personnel et comporte essentiellement des activités de formation des travailleurs forestiers et l'organisation d'un séminaire. Il s'agira de cours touchant directement à l'EFI et la formation se déroulera principalement au Centre de formation sylvicole du Terengganu (TFTC) à Kuala Berang dans le Terengganu. À la fin du projet 470 personnes environ auront bénéficié de ces formations dont 110 formateurs qualifiés et 360 travailleurs forestiers tant du Ministère des Forêts que du secteur privé. Il y a aussi environ 750 participants qui bénéficieront de programmes de sensibilisation menés par différents séminaires où seront abordées des questions forestières au cours du projet.

Au cours de la période visée par le présent rapport, huit (8) des formations ont été réalisées pour un total de 138 formateurs, portant sur les thèmes de la dendrologie, la dendrométrie, la conduite de gros engins d'exploitation, le martelage des arbres, l'abattage des arbres et la manipulation de tronçonneuse. Dans le programme de formation qui doit suivre, le projet formera des travailleurs forestiers à la mise en œuvre effective de l'EFI en vue de concrétiser pleinement la gestion durable des forêts (GDF) en Malaisie péninsulaire.

[B] Projets et avant-projets en attente de leur accord d'exécution

Aucun.

[C] Projets et avant-projets en attente de leur financement

1. PD 608/11 Rev.2 (I) Initiative de réduction de l'empreinte carbone et d'amélioration de l'exploitation des produits ligneux tropicaux malaisiens s'appuyant sur une analyse du cycle de vie

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	1 014 843
Contribution OIBT :	US\$	629 843
Gouvernement de Malaisie :	US\$	265 000
Autres sources :	US\$	120 000

Agence d'exécution : Institut de recherche forestière de Malaisie (FRIM)

Approbation : Cinquantième session du CIBT, novembre 2014

Durée : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 juin 2016.

2. PD 700/13 Rev.2 (I)
Phase I Étape 2 Développement du commerce des bois tropicaux et produits dérivés et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra-africain – Phase I, Étape 2 (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	4 874 556
Contribution OIBT :	US\$	3 759 256

Gouvernements participants :	US\$	297 000
Secteur privé		818 300

Agence d'exécution : ITTO

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2015)

Durée : 24 mois

L'Étape 2 de la Phase I de ce projet sera examinée pour financement suite à l'achèvement de l'étape 1 de la Phase I (voir section A, point 9).

3. PD 709/13 Rev.2 (I) Renforcer le secteur artisanal balinais du travail du bois en améliorant la qualité de la matière première issue de plantations et en se conformant aux exigences de la légalité (Indonésie)

Budget et sources de financement :		
Budget total :	US\$	635 728
Contribution OIBT :	US\$	540 008
Gouvernement d'Indonésie :	US\$	95 270

Agence d'exécution : Direction générale de l'exploitation forestière, en collaboration avec l'Office forestier provincial de Bali (*Bali Provincial Forestry Agency*)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2014)

Durée : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2015.

4. PD 719/13 Rev.2 (I) Renforcement des entreprises concurrentielles dans le secteur du travail du bois de la Région VII (Huehuetenango-Quiché) au Guatemala

Budget et sources de financement :		
Budget total :	US\$	213 856
Contribution OIBT :	US\$	149 968
Contribution de l'agence d'exécution :	US\$	63 888

Agence d'exécution : *Asociación Mesa de Concertación Forestal y Ambiental de la Región VII*

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2014)

Durée : 24 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2015.

5. PD 720/13 Rev.3 (I) Renforcement de deux associations communautaires en vue d'une amélioration de la filière forêt-bois dans le département guatémaltèque de Huehuetenango

Budget et sources de financement :		
Budget total :	US\$	213 747
Contribution OIBT :	US\$	129 371
Contribution de l'agence d'exécution :	US\$	84 376

Agence d'exécution : Asociación de Silvicultores Chancol (ASILVO CHANCOL)
Approbation : Cycle des projets d'automne, octobre 2014
Durée : 24 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2016.

6. PD 737/14 Rev.1 (I) Développement des capacités en matière de bioénergie dérivée du bois par l'amélioration des conditions habitantes et l'exploitation rentable des terres forestières dégradées menée en association avec les populations riveraines dans la province indonésienne du Nord Sumatra

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	791 982
Contribution OIBT :	US\$	594 832
Gouvernement d'Indonésie /ISWA :	US\$	197 150

Agence d'exécution : Direction générale de la gestion de l'exploitation forestière (BUK), Ministère des Forêts
Agence collaboratrice : Indonesian Sawmill & Woodworking Association (ISWA)
Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2014)
Durée : 48 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2015.

7. PD 770/15 Rev.1 (I) Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlantida, Colon et Nord-Olancho

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	248 624
Contribution OIBT :	US\$	196 224
Gouvernement du Honduras/ICF :	US\$	52 400

Agence d'exécution : *Instituto Nacional de Conservación y Desarrollo Forestal, Areas Protegidas y Vida Silvestres (ICF)*
Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2015)
Durée : 24 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2016.